

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

**ADMINISTRATION**

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

**PUBLICITÉ**

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 1<sup>er</sup> Octobre

**INFORMATIONS**

**La mort de M. Pasteur**

Paris, 29 septembre.

M. Pasteur, l'illustre savant, est mort hier. Depuis huit jours, son entourage était inquiet. Les accidents d'urémie qu'on avait conjurés l'hiver dernier avaient reparu, mais après une violente crise, un mieux s'était de nouveau produit et chacun s'était laissé reprendre à l'espoir. Vendredi soir, les mêmes troubles revinrent plus menaçants; l'albuminurie fut constatée avec effroi, le cœur était à bout de forces (il fonctionnait mal, ce cœur, depuis les temps des violentes querelles avec Peter au sujet de la rage). On se hâta de télégraphier au fils, M. Jean-Baptiste Pasteur, en ce moment en déplacement à Saint-Sébastien, comme chargé de France auprès de la reine-régente, mais M. Jean-Baptiste Pasteur devait arriver trop tard, hier soir, à 7 heures, à Paris.

Pendant toute la journée, des efforts surhumains avaient été tentés pour prolonger le mourant jusqu'à cette venue, qu'il avait tant réclamée aussi longtemps qu'il avait pu parler. Tous ces efforts devaient être vains.

Dans la dernière nuit, à 4 heures du matin, les contractions douloureuses ayant augmenté, Mme Pasteur et Mme Vallery-Radot demandèrent au malade s'il souffrait. Avec un geste découragé, il répondit : « Oui ! » d'une voix à peine entendue.

Ce fut son dernier mot. A partir de ce moment, il ne reconnut plus personne. L'agonie commençait.

Silencieux, navrés, autour du lit se tenaient le docteur Roux, MM. Chantemesse, Nocard, Metchnikoff, Martin et plusieurs préparateurs de l'Institut.

De temps en temps, une respiration sifflante indiquait que les souffrances n'étaient pas encore terminées, mais à 4 heures 40 du soir, une contraction brusquement arrêtée agita une dernière fois le corps.

La mort avait achevé son œuvre. M. Pasteur s'était éteint.

Tous les journaux consacrent un article à la mort de M. Pasteur.

Louis Pasteur était né à Dôle (Jura), le 27 décembre 1822. Son père était tanneur.

Il débuta, à 18 ans, dans l'Université, par les modestes fonctions de maître d'études surnuméraire au collège de Besançon. Trois ans après, il était reçu à l'école normale supérieure, d'où il sortait, en 1848, avec les titres d'agrégé des sciences physiques et de docteur ès sciences pour aller occuper la chaire de physique du lycée de Dijon. Au bout de trois mois d'enseignement, il fut appelé à la suppléance de la chaire de chimie de la Faculté des sciences de Strasbourg, dont il devint titulaire en 1852.

A la fin de 1854, il fut chargé d'organiser la Faculté des sciences, nouvellement créée à Lille, en qualité de doyen. Trois ans plus tard, il revint à Paris prendre la direction des études scientifiques à l'École normale.

En décembre 1863 il fut nommé professeur de géologie, physique et chimie à l'École des Beaux-Arts, puis fut promu à la chaire de chimie à la Sorbonne, où il professa de 1867 à 1875.

Entre temps, l'Académie des sciences l'avait appelé à siéger dans son sein en remplacement du minéralogiste Senarmont.

Telles sont, à grands traits, les diverses étapes de la carrière universitaire de Pasteur.

**Le Siècle dit :**

M. Pasteur est une grande gloire nationale. Nous pensons que sa place est au Panthéon et que ses funérailles seront faites aux frais de l'Etat.

**De l'Echo de Paris :**

Vous demandez un événement dans cette existence de reclus ? En voici un que j'allais omettre, pas bien gros, mais caractéristique : un jour quelqu'un vint le troubler au milieu de ses fourneaux et de ses éprouvettes : affaire urgente apparemment ! Il leva la tête et fut surpris quand on lui rappela que c'était l'heure de son mariage. Autre événement : au mois de juillet 1870, l'Empire l'envoya au Sénat, où d'ailleurs il n'avait que faire; le décret fut signé, mais les circonstances empêchèrent la nomination de paraître au *Moniteur*. Heureusement la carrière politique de Pasteur était finie avant d'avoir commencé.

**Du Gaulois :**

Il y a quelques années, Pasteur se livrait à des études acharnées sur les vers à soie. Pour toutes les minutes de ces observations, il vivait auprès d'une collection de ces animalcules et par conséquent il s'enfermait avec eux dans une sorte de serre vitrée, chauffée en une température haute et constante. Cette atmosphère surchauffée minait sa santé. Il tomba malade. Son médecin lui dit :

— On paie d'abord ses dettes, avant d'injurier les gens...

Le Cam fit un bond. Mais l'intervention du capitaine Hériet coupa court à cette discussion, d'un parlementarisme doux.

Son attitude calme les rendit muets. — C'est une grosse somme qui vous est due ? demanda-t-il en fixant l'homme aux papiers timbrés.

Ce fut le Cam qui répondit. — Une misère... deux cents malheureux francs... — Et les frais en plus, cria l'huissier, à qui cet oubli rendit la parole.

— Veuillez me confier un instant la note que vous tenez. J'ai peut-être un moyen de tout arranger.

Le forgeron et l'huissier se rapprochèrent, étonnés. Celui-ci remit ses exploits au capitaine, qui les parcourut rapidement.

Arrivé au dernier, il les lui rendit en disant : — Ajoutez au bas de cette page la note des frais qui vous sont dus.

L'huissier ne comprenait plus rien. Cependant, l'air sérieux de son interlocuteur ne pouvant le laisser croire à une plaisanterie, il tira de sa poche une écriture de corne et griffonna des chiffres.

Tandis qu'il écrivait, le capitaine Hériet se tourna vers le boiteux :

— J'ai l'intention, lui dit-il, de vous confier différents travaux, dont le prix dépassera certainement la somme qu'on vous réclame. Je vois, si vous voulez bien, vous faire l'avance de cette somme et désintéresser monsieur... nous réglerons plus tard entre nous...

— Si vous continuez à vivre là-dedans, c'est la mort peut-être, c'est la paralysie sûrement.

— Docteur, répondit Pasteur, je ne puis pas abandonner mes études, je touche au but. Je sens la découverte prochaine. Advienne que pourra ! J'aurai fait mon devoir.

Il continua de vivre avec ses bestioles, dans la chaleur sèche qui lui détruisait lentement la vie.

**De l'Intransigeant :**

M. Pasteur fut un des créateurs de la théorie microbienne. Il est également l'inventeur du traitement antirabique dont les succès ne sont plus à compter.

On sait que cette panacée fut vivement combattue par le célèbre professeur Peter à l'Académie de médecine. Mais l'engouement du public était tel et les amis de M. Pasteur étaient si puissants que le gouvernement crut devoir faire de cette invention un événement national.

**Les Condolances**

Les dépêches continuent à affluer par centaines à Garches, où il a fallu adjoindre un employé supplémentaire au bureau télégraphique de la petite commune.

Parmi ces télégrammes, on signale ceux envoyés par le roi des Belges, le général Saussier, M. Charles Dupuy, le préfet de la Seine, la comtesse d'Eu, le prince Valdemar de Copenhague, la princesse Mathilde, la duchesse d'Uzès, etc.

Tous les ministres, des députés et sénateurs, des membres de l'Institut, sont venus à Garches hier et aujourd'hui. C'est après le départ de M. Poincaré qu'a eu lieu l'embaumement du corps de l'illustre savant.

**Les obsèques**

Le gouvernement a décidé que les obsèques de M. Pasteur seraient faites par les soins de l'Etat avec la solennité de funérailles nationales. M. Poincaré s'est rendu à Garches pour en informer Mme Pasteur.

L'intention du gouvernement était que l'inhumation eut lieu au Panthéon, la famille a exprimé le désir qu'elle fût faite à l'Institut Pasteur. L'autorisation nécessaire a été immédiatement accordée.

**L'Expédition de Madagascar**

Le ministre de la guerre est parti vendredi soir, à huit heures, pour se rendre à Marseille,

Interloqué par cette proposition inattendue, le forgeron balbutia quelques mots.

L'huissier, en entendant cette offre inespérée, se hâta d'ajouter à sa note quelques frais supplémentaires, en se disant qu'une pareille générosité ne devait pas être très regardante, et lorsque M. Hériet lui demanda si son compte était établi, il répondit, avec force salutations :

— Voici, monsieur... Si monsieur veut se rendre compte ?...

— C'est inutile... acquiesce et payez-vous.

Sur les trois billets de cent francs qu'il reçut, il rendit quelques menues monnaies, en même temps, qu'une liasse de papiers timbrés plus ou moins crasseux.

Alors, le nouvel hôte du Maner-Nevez l'invita à avertir les gens qui attendaient au dehors, que la vente n'aurait pas lieu ; puis, après avoir recommandé au forgeron de venir le trouver chez lui dans une demi-heure, il pirouetta militairement sur ses talons et sortit.

La stupeur des deux hommes était si complète, qu'ils demeurèrent plusieurs minutes sans proférer une parole.

Enfin, le Cam rompit le silence :

— Eh bien ! corbeau de mauvaise agure, qu'est-ce qui vous retient ici ?... Vous êtes payé maintenant, faut-il vous forcer à déguerpir ?...

Sous cette injonction peu rassurante, l'huissier se hâta vers la porte.

Quand il se sentit hors de la portée du forgeron, il lui cria en ricanant :

— A une autre fois, le Cam...

— Canaille ! fit Jean-Marie, qui vint se heurter contre la porte, renfermée brusquement...

où il doit visiter les établissements sanitaires de cette ville, de l'île Sainte-Marguerite et de Porquerolles.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le général Zurlinden est accompagné par M. Dujardin-Beaumetz, médecin inspecteur général du service de santé, le lieutenant-colonel de Revières, chef-adjoint de son cabinet, le commandant Bourotte et le capitaine Bessières, officiers de son état-major particulier.

Le ministre sera de retour dans la matinée du 1<sup>er</sup> octobre.

Depuis que la colonne légère a rencontré les Hovas dans le défilé de Tsinainondry et s'est lancée à leur poursuite sans leur laisser le temps de se reformer après la déroute, nous sommes sans nouvelles de notre avant-garde.

Le général Duchesne avait d'ailleurs déclaré lui-même qu'il ne pourrait plus communiquer avec Kinajy une fois les hauteurs de l'Ambohimena franchies.

Depuis ce moment, la colonne a dû marcher hâtivement dans des régions moins accidentées et, en ce moment, elle doit être aux portes mêmes de Tananarive, si on s'en tient à une simple évaluation des distances.

On ne saurait cependant oublier que depuis longtemps le premier ministre se proposait de rassembler la plus grande partie de ses troupes d'élite à Ibabahy, village fortifié situé à une trentaine de kilomètres de Tananarive.

Si le général Metzinger a trouvé sur sa route les 15 ou 20,000 hommes du général en chef de l'armée hova décidés à une résistance suprême, certaines opérations militaires ont nécessité un retard compréhensible ; les reconnaissances, les attaques partielles, les engagements successifs lui ont demandé certainement de deux à trois jours au moins, en admettant que la supériorité de nos troupes ne puisse nous faire douter de la victoire sur le nombre.

Si, au contraire, les portes de Tananarive ont semblé s'ouvrir toutes grandes devant les premiers échelons de la colonne volante, et si les Hovas se sont enfuis, avec leur couardise habituelle, du côté de Fianarantzoa ou d'Ambohimanga, la ville sainte, de grandes précautions ont dû être prises par le général en chef avant d'engager ses troupes dans une ville abandonnée par sa milice, mais dont la reddition apparente pouvait cacher un guet-apens définitif.

De toutes les façons, le général Duchesne doit être parvenu aujourd'hui au point le plus critique de la campagne, au moment le plus délicat de l'expédition, et s'il n'est pas encore entré dans Tananarive, c'est qu'il juge prudent de s'entourer de toutes les garanties possibles.

Il rentra dans l'atelier, en poussant un soupir de soulagement.

— Du diable si j'y comprends quelque chose, pensait-il. C'est égal, je commence à croire que cette vieille bête d'Hervé n'est pas un sorcier sérieux... les choses ne s'arrangent pas si mal que ça...

Quand il se fut abandonné à la joie d'une intervention qui le sauvait comme par miracle, il chercha quel mobile pouvait faire agir cet étranger, pour arrêter une catastrophe que rien ne semblait devoir conjurer.

Arrivé de la veille dans le pays, cet homme ignorait qui il était, et eût-il, avant de pénétrer chez lui, interrogé dans le village, que les réponses obtenues n'auraient pas encouragé un tel acte de générosité.

Le Cam se savait peu aimé, et sa longue fréquentation avec Pierre Mauduit était loin de lui avoir attiré de nouvelles sympathies. Cependant, l'inconnu n'avait pas hésité à lui avancer une somme relativement considérable, et cela sous le motif aléatoire d'un travail futur et non déterminé.

Bien sûr une raison puissante le guidait... et c'est cette raison que le Cam essayait de discerner sans y parvenir.

Jamais, en effet, le vieux Gueguen n'avait raconté par quelle action héroïque le capitaine Hériet lui devait la vie, et ni Jean-Marie ni ses frères, ne se doutaient qu'un homme avait contracté une dette éternelle envers leur père.

L'esprit plein de suppositions vagues, le forgeron se mit en mesure de se rendre à l'invitation de l'hôte du Maner-Nevez.

— Parbleu, se dit-il au moment de partir, il

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 18

**LE MANOIR DU DIABLE**

Par JACQUES BREMOND

PREMIÈRE PARTIE

**L'équipage des « Saints-Anges »**

X

— Des réparations ! C'est trop tard, répliqua celui-ci grossièrement. Avez-vous donc pris les gens qui sont à ma porte pour des amis invités à déjeuner ?... Si oui... vous vous êtes joliment trompé ! Dans dix minutes, monsieur que voilà (il désignait l'huissier), va procéder à une petite opération, qui réclame ma présence ici.

Ce dernier eut la malencontreuse idée d'intervenir.

— Mais votre présence n'est pas nécessaire, Jean-Marie, vous pouvez suivre monsieur...

— Et si je veux rester, moi, risposta le forgeron... pour vous voir faire votre sale besogne... Blessé dans sa dignité, l'officier ministériel changea de ton.

— Ah ! tu m'insultes, le Cam, dit-il, prend garde... il pourrait t'en cuire...

L'autre grognarda, les épaules hautes :

— M'en cuire ? Prendre garde ? A quoi ?... A qui ? A toi peut-être. Si tu crois me faire trembler, oiseau de malheur !...

Il est peu probable que les Hovas se décident à livrer un combat en règle ; ce qui pourrait arriver, étant connue leur tactique de temporisation, c'est qu'ils s'enferment dans Tananarive après avoir rempli leurs greniers de réserves et tentent de résister à l'assaut des troupes françaises. Ce plan n'aurait pas grande chance de réussite, car la mélinite ferait sans doute besogne plus prompte encore que les baïonnettes.

Peut-être au moment où paraîtront ces lignes, le porteur de la bonne nouvelle court-il à perdre haleine sur la route de Tananarive à Kinajy, pour nous faire envoyer par la télégraphie optique, du sommet de l'Ambohimena, la dernière dépêche, la meilleure, celle qu'on attend impatiemment à Majunga comme en France.

**Tananarive**

Antananarivo, littéralement *la Ville des mille guerriers*, est composée d'un grand nombre de villages ou hameaux réunis, qui s'étagent en amphithéâtre sur les flancs d'une colline de 1,460 mètres d'altitude. Du sommet de la ville, on découvre ainsi, sur la vallée de l'Ikopa, un immense panorama, et l'œil contemple de toutes parts une admirable étendue de jardins, de bourgades et de rizières, mollement étalés sur l'ondulation infinie des plateaux.

Le point culminant de la capitale est occupé par le palais de la reine, construction monumentale et d'aspect assez grandiose, malgré sa lourdeur, avec sa longue terrasse et son triple rang de hautes arcades. Tout à côté s'élève la cathédrale, de style gothique, et le palais du premier ministre, flanqué de quatre tours carrées et surmontées d'un dôme central. Avec le palais de la Résidence française, ces édifices sont les seules curiosités européennes qu'il soit donné de voir à Tananarive ; les vingt mille constructions, généralement très petites, qui se groupent en paquets plus ou moins compacts sur les flancs de la colline, étagés en terrasses successives, n'ont aucun caractère, et la pierre et la brique sont loin d'avoir remplacé partout le bois.

Les rues qui traversent Tananarive sont de véritables fondrières ; aucune voiture ne pourrait circuler dans ces ruelles cahotantes et contournées.

Une seule avenue la traverse, pavée en dalles de granit : c'est la *Voie Sacrée*, dont un élargissement forme la place principale de Tananarive, appelée place d'Andohalo, où les rois, se dressant sur une pierre sainte, viennent prendre l'acourne et la poser sur leur tête. Cette avenue sort de la ville par le Nord et se continue dans la campagne, entre les rizières, pour gagner Ambohimanga (*la Montagne bleue*), ville sainte des Hovas, sise à trente kilomètres environ de la capitale, et où nul Européen ne peut entrer. La route assez large est bordée de tombeaux et constamment sillonnée de piétons, ce qui en fait une des plus belles voies de communication de Madagascar.

Le vendredi est à Tananarive le jour du grand marché ou *soma* ; tous les paysans cultivateurs de l'Imérina ne manquent pas de s'y rendre, et la place d'Andohalo présente ce jour-là une vive animation. On peut se rendre compte par la diversité des produits qui affluent sur le zomade de la fertilité de la contrée. Sans parler des objets d'importation, étoffes, parfumerie, articles de quincaillerie et surtout du rhum dont les Malgaches font une consommation abusive, on y trouve en grande abondance des peaux, du suif, de la ci-

re, du caoutchouc, de la gomme, du riz, du maïs, de la canne à sucre, du café, de la vanille, du miel, du tabac, etc., etc.

Sur le sol sont empilés tous les fruits : pastèques, ananas, bananes, mangues, oranges, dattes, fraises et framboises ; un poulet coûte en temps ordinaire cinquante centimes, un boeuf se paie environ dix francs.

En admettant que les 75,000 habitants de Tananarive, chiffre approximatif, se soient résolus à brûler leur ville et à s'enfuir vers le Sud et Fianarantzoa, toute la population travailleuse de l'Imérina, écrasée d'impôts toute l'année, n'aura peut-être pas partagé à cet égard les sentiments des Hovas de la capitale, et dévasté ses propres cultures pour se réduire à la famine en même temps que nous.

D'ailleurs, la promptitude qu'on apportera à faire parvenir à Tananarive, par la voie de Tamatave, une certaine quantité d'approvisionnements sera, à ce point de vue, le plus révérent argument à opposer aux Malgaches ; et si nous pouvons espérer que les peuplades de l'Imérina nous laissent prendre de plein gré leurs produits, c'est en leur donnant l'assurance que toute tentative de blocus échouerait devant la rapidité des secours, et que nous sommes assez forts pour ne compter que sur nous-mêmes.

« Les Hovas, a dit le général Duchesne, se nourrissent de riz et de viande de bœuf ; nous ferons comme eux ! »

Espérons que le contre-amiral Bienaimé, qui s'occupe en ce moment du ravitaillement par Tamatave, pourra lancer les troupes haoussas vers les hauteurs le plus tôt possible, et faire que la vaillante parole du général en chef ne soit vraie que pour une très brève et dernière période de privations.

**L'Imérina**

On a pu voir, d'après les récits des soldats du corps expéditionnaire, que ces prix ont été singulièrement majorés depuis le commencement des opérations, et qu'une nuée de *mercantis* juifs venus de Zanzibar, a su accaparer les produits des régions parcourues par nos troupes, et les revendre avec des bénéfices énormes. Les habitants de Tananarive eux-mêmes, quoique l'Imérina soit assez riche pour se suffire et exporter encore beaucoup de ses produits à l'île Maurice et à la Réunion, ont subi le contre-coup de notre entrée dans l'île et se sont plaints, à plusieurs reprises, ces derniers temps, de la cherté croissante des vivres.

Pourtant il ne faut pas s'alarmer de ces symptômes d'une disette plus apparente que réelle. La dévastation systématique à laquelle aurait pu se livrer l'armée hova n'enlèvera pas au sol de l'Imérina ses précieuses qualités de fertilité, et, une fois maîtres de la région des plateaux, il serait impossible que nous n'y trouvions plus un seul des immenses troupeaux de boeufs et de brebis qui y paissent en de gras pâturages.

Dans le voisinage de Tananarive, la culture est faite avec le plus grand soin : les terres irrigables, dont on fait les rizières, alternent avec des plantations de manioc, de maïs, de patates, d'arachides, et le sol est propice à la culture des céréales.

La proximité du pays betsileo, d'où viennent incessamment des quantités considérables de bétail, est une garantie de plus contre la famine.

**L'Opinion du général Dragomiroff**

Dans une lettre que le général Dragomiroff vient d'adresser à un de ses amis intimes de Saint-Petersbourg, il parle avec sa franchise habituelle de l'armée française.

Disons tout d'abord que l'impression que nos troupes ont produite sur l'illustre général est excellente. Le général, qui aime toujours dans ses articles ainsi que dans ses conversations à faire de la psychologie, trouve avant tout que l'armée française n'est pas seulement une formidable machine de guerre, comme l'armée allemande, mais encore qu'elle possède, à l'opposé de cette dernière, une âme enthousiaste qui vivifie son organisation parfaite au point de vue militaire.

Le soldat français n'est pas seulement une roue ou un atome dans l'engrenage de toute l'armée ; il a su conserver son individuabilité malgré la rude école d'exercices et de discipline militaires. Le fantassin est très éveillé et sait profiter des moindres accidents du terrain. Le cavalier rappelle au général sous plus d'un rapport la cavalerie russe. Les chevaux sont beaux, robustes et endurants. L'artillerie est au-dessus de tout éloge ; elle connaît bien son métier.

Ce qui a le plus frappé le général, c'est la gaieté, la bonhomie et l'endurance du soldat français. Il fait son devoir en riant et en lançant de vives et spirituelles saillies. C'est comme les soldats russes, et la ressemblance est encore plus frappante sous le point de vue des rapports entre les officiers et les soldats.

La discipline en France est aussi sévère, remarque le général, qu'en Russie et en Allemagne. Cela n'empêche pas toutefois le soldat français d'être très dévoué à son officier. C'est une grande famille, ajoute-t-il, où l'on n'a pas besoin, comme en Allemagne, d'une esclague pour maintenir chez les soldats l'obéissance et le respect dus à leurs chefs.

**Le canal de l'Elbe au Rhin**

Paris, 29 septembre.

On télégraphie de Cologne : « Le correspondant de *Wilhelmshaven*, de la *Gazette de Cologne*, parlant du passage de la première division de l'escadre d'évolutions de la flotte allemande par le canal de Kiel, fait ressortir l'importance de cet événement au point de vue stratégique, et constate que toutes les forces de l'Allemagne peuvent être transférées en un jour de la Baltique dans la mer du Nord et *vice versa*. »

Voilà déjà qui donne à réfléchir. Plus gravement suggestive encore est la nouvelle suivante :

Une dépêche de Berlin annonce que « l'on commencera bientôt la construction d'un nouveau grand canal dont l'importance stratégique n'est pas moins considérable que celle du canal de Kiel. Il s'agit de relier par une voie navigable le Rhin à l'Elbe. De cette façon les canonniers pourront descendre de Hambourg dans la province rhénane. Les frais de construction sont évalués à 200 millions de marks. »

On le voit, nos adversaires sont infatigables. Il ne se passe pas de jour que l'étranger ne nous apporte un exemple, ne nous inflige une leçon !

Les puissances européennes rivalisent à qui perfectionnera, à qui multipliera ses routes abrégées, ses lignes stratégiques maritimes di-

rectes et autonome, ses voies navigables, ses ports et ses arsenaux intérieurs.

La Grèce a le canal de Corinthe. L'Angleterre a le canal de Manchester. La Russie entreprend le canal gigantesque de la Baltique à la mer Noire, et elle l'aura terminé en 1900. L'Allemagne a le canal de Kiel, et voici qu'elle va ouvrir celui de l'Elbe au Rhin...

Que fait la France ? Rien ! Que devient le canal des Deux-Mers ? N'y a-t-il donc plus chez nous de clairvoyance ni de patriotisme ?

**CHRONIQUE LOCALE**

**Nos compatriotes**

Notre compatriote, M. Bousquet, inspecteur des contributions directes à Anney, vient d'être nommé, sur sa demande, à la résidence de Moulins.

Le départ de M. Bousquet, écrit-on d'Anney au *Lyon Republicain*, est vivement regretté. Fonctionnaire serviable et courtois, il a su acquiescer dans le département et notamment à Anney, une grande estime et de nombreuses sympathies.

Nous nous associons aux éloges adressés à notre compatriote et nous applaudissons de tout cœur à son avancement.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

M. le général de division Lanes, disponible, est nommé au commandement de la 22<sup>e</sup> division d'infanterie (11<sup>e</sup> corps d'armée) et des subdivisions de région de Lorient, de Vannes, de Brest, et de Quimper.

**A propos d'un cas de choléra**

Il y a déjà quinze jours que nous avons signalé le cas de choléra nostras dont a été atteint un habitant de la rue St-Géry, et rien n'a encore été fait pour mettre un terme à l'infection dont cette rue est le foyer et qui, de l'avis de tous, est un danger permanent pour la santé publique.

Qu'attend M. le Maire pour agir ? Craindrait-il, par hasard, de déplaire à quelque membre de la commission de l'hospice, dont il est le président, en supprimant la cause de cette infection, c'est-à-dire la porcherie de cet établissement ? Cette négligence voulue au nom de l'administration municipale appelle, non seulement une justification, mais encore et surtout l'application immédiate de toutes les mesures nécessitées par une si fâcheuse situation.

On y aurait depuis longtemps remédié, si elle existait à proximité de la demeure de l'un de nos mandataires, et nous ne pouvons pas admettre qu'une chose considérée comme mauvaise pour les uns ne le soit pas pour tous.

Pourquoi donc deux poids et deux mesures, lorsque la vie de nos concitoyens se trouve menacée.

Où ou non, y a-t-il un arrêté municipal sur les porcheries ?

S'il y en a un qu'on l'applique.

S'il n'y en a pas, nous allons voir un de ces jours s'établir des porcheries sur le boulevard Gambetta.

Car il n'est pas admissible que pour conserver un mandat l'on sacrifie la santé de ses concitoyens.

faudra bien que je sache ce que cela signifie...

Eh, chargeant sur son épaule une boîte d'outils il ajouta :

— Allons Jean-Marie..., du sang froied et de l'adresse... C'est peut-être le commencement de la fortune qui l'arrive !

**XII**

— Un homme se présentera tout à l'heure, avait dit le capitaine Hériet à Marthe Goisic, la servante... c'est le forgeron du village..., vous me l'enverrez...

Assis devant une table, il ouvrit les papiers que lui avait remis l'huissier, sur lesquels les nom et prénoms du Cam étaient plusieurs fois répétés.

— Jean-Marie Gueguen..., murmura-t-il..., c'est bien le fils de mon malheureux compagnon, mort, hélas !

Passant sa main sur ses yeux hamides, il dit plus haut.

— Bénis soit le ciel, qui me permet de sauver son enfant !...

La mauvaise impression des premières paroles du Cam, il l'oubliait..., un homme que le malheur écrase est excusable !

— Tu parais heureux et triste, tout à la fois, père, lui dit Geneviève.

— Triste, en effet, car je viens d'apprendre la mort de celui que j'espérais trouver ici...

— Gueguen ? celui pour qui je prie sans cesse ?

— Oui, Gueguen, dont je t'ai si souvent raconté la généreuse dévotion, Gueguen est mort.

— Hélas ! fit la jeune fille douloureusement affectée...

— Par bonh ur, si la suprême joie de revoir

celui qui m'arracha jadis des mains de l'ennemi m'est refusé, j'ai du moins la consolation d'avoir retrouvé son fils...

— Nous avons donc bien fait de venir, père chéri.

— Et le hasard, continua le capitaine, a voulu que j'arrive à temps pour le tirer de peine.

— Le hasard, dis-tu, fit la gracieuse enfant...

N'est-ce pas un peu le bon Dieu ?...

— Tu as raison, fillette... et c'est lui que nous devons remercier ?

Alors il lui apprit comment il vait su, par le conducteur de la voiture, la mort récente du vieux Gueguen, et lui fit le récit de la scène dont il avait été témoin dans la maison du forgeron.

— Pauvre homme ! dit Geneviève quand il eut terminé. C'est le ciel qui t'a conduit vers lui pour lui épargner ce coup terrible. Tu me permets d'aller voir ce malheureux ; je veux lui dire, moi aussi, ma reconnaissance éternelle pour la mémoire de celui qui m'a conservé mon père bien-aimé...

M. Hériet l'interrompit, en apercevant le Cam, qui traversait le jardin du Mauer-Nevez.

Tu vas pouvoir lui parler ici même, car le voici qui vient. Mais avant, laisse-moi l'interroger ; mon héroïque sauveur avait une femme et d'autres enfants, j'ai hâte de savoir ce qu'ils sont devenus...

Marthe Goisic fit entrer Jean-Marie.

Après l'avoir fait asseoir, M. Hériet lui dit :

— Mon ami, avant de vous mettre au travail pour lequel je vous ai fait venir... j'ai plusieurs questions à vous adresser, auxquelles ils vous sera facile de répondre.

— Tenez-vous bien, pensa Jean-Marie en faisant un signe de la tête, pour lui dire qu'il était

prêt.

— Votre père est mort m'a-t-on dit ?

— Hélas ! mon père, en décembre dernier, répondit-il d'une voix dolente.

— N'avait-il pas servi pendant la guerre ?...

— Ous... il est même revenu au pays, décoré.

— Je le sais... fit le capitaine...

— Vous le savez, monsieur ? interrogea le forgeron surpris.

— Oui, mon ami, et je peux affirmer que la croix qu'il portait était bien gagnée... Mais, continua-t-il... vous avez des frères... une mère ?...

— En effet... ma mère et mes frères habitent près d'ici, dans le pays...

— Je vous croyais tous occupés à la pêche ?...

— Mes frères sont pêcheurs...

Ici le Cam fit une pause... Effrayé par un interrogatoire dont il ne prévoyait pas le but, il ne jugeait pas à propos de donner la raison véritable qui l'avait amené à se séparer de ses frères.

Il s'en tira par un mensonge.

— Je travaillais avec eux, mais mon infirmité, — vous voyez, je boite — m'empêcha de continuer, et j'ai dû entreprendre un autre métier.

— Qui n'a pas été heureux, comme j'ai pu le constater.

— Hélas ! monsieur, et sans vous...

— Rassurez-vous, mon ami, je m'efforcerai de vous mettre à même de vous relever... Vos frères, eux, ont-ils été plus favorisés ?

— Mes frères travaillent, et n'ont besoin de rien, répliqua vivement le Cam qui craignait déjà que les bienfaits du capitaine ne se divisant, perdissent de leur valeur pour lui.

— Je veux les voir... vous me conduirez chez

enx ?

Pour le même motif que nous signalons plus haut, la question devenait embarrassante. Jean-Marie l'éclara, pour gagner du temps.

— On les rencontre rarement... Presque toujours à la pêche, ils passent leur temps en mer...

— Nous choisirons le moment favorable.

Tout en parlant, M. Hériet compulsait les papiers timbrés étalés devant lui.

— Dites-moi, Gueguen, voici qui me prouve que votre situation d'argent n'est pas très brillante.

Le boiteux crut bon d'apitoyer.

— J'ai dépensé hier mon dernier argent pour acheter du pain, et attendais aujourd'hui un travail quelconque pour manger.

— Vos frères ne peuvent-ils vous aider ?

Nouvel embarras de Jean-Marie, qui, cette fois encore, trouva une réponse évasive.

— C'est vrai... mais c'est dur... car, bien que gagnant leur vie... ils ne sont pas riches... ils ont la mère à soutenir... et je ne veux pas être une nouvelle charge...

— Vous avez raison, et votre sentiment est louable. Remettez-vous à l'ouvrage, Jean-Marie, travaillez sans soucis ; ce que vous ne voulez pas demander à vos frères, moi je le donnerai... Il ne sera pas dit que le capitaine Hériet aura laissé dans la peine le fils de celui qui lui a sauvé la vie !...

Le Cam commençait à comprendre. Il voulait tout savoir.

— Mon père aurait... ?

(A suivre).

**Bal de la jeunesse**

Le produit de la quête faite au bal de la jeunesse, au bénéfice des pauvres de la ville de Cahors, a atteint le chiffre de 112 fr.

**Lycée Gambetta**

Par décision ministérielle, M. Cournot, professeur d'allemand au collège de Compiègne, est nommé professeur d'allemand au lycée de Cahors.

\*\*\*

M. Lamarche, répétiteur au lycée de Toulouse, est nommé répétiteur au lycée de Cahors en remplacement de M. Feyt, appelé au lycée de Toulouse.

M. Monard, répétiteur au lycée d'Albi, est nommé répétiteur au lycée de Cahors en remplacement de M. Roulmieu, en congé.

M. Maurin, professeur de lettres au lycée Gambetta (classe supprimée), est nommé en la même qualité au lycée de Tarbes.

**Commission de réforme**

La commission mensuelle de réforme s'est réunie hier lundi, à 2 heures du soir, à la caserne Bessières, sous la présidence de M. le colonel Loubet, du 9<sup>e</sup> de ligne.

**Enseignement primaire**

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 23 septembre 1895, Mlle Vigneau, professeur (5<sup>e</sup> classe), à l'école primaire supérieure de Saint-Maixent, est nommée professeur, même classe (ordre des lettres), à l'école primaire supérieure de Saint-Céré, en remplacement de Mlle Erhare, qui reçoit une autre destination.

\*\*\*

Par arrêté de M. le préfet du Lot, et sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, sont nommés :

M. Bonnet, instituteur adjoint titulaire à Martel; M. Mottaz, instituteur adjoint titulaire à Cajarc; Mme Lestang, institutrice titulaire à Cadrieu; Mme Galabert, institutrice titulaire au Mas-de-Noyer (Faycelles); Mme Chaunes, institutrice titulaire à Grèzes.

**Société des études du Lot**

La Société des études du Lot reprendra ses séances hebdomadaires à partir de lundi prochain, 7 octobre.

**Justice de paix**

M. Fontanille est nommé suppléant de la justice de paix de Labastide-Murat, en remplacement de M. Pons, démissionnaire.

**Postes et Télégraphes**

M. Barthelin, inspecteur général des postes et télégraphes, est à Cahors depuis samedi.

**Le 207<sup>e</sup> de ligne**

Lundi, 30 septembre, 1,500 réservistes du 207<sup>e</sup> de ligne sont entrés à la caserne Bessières pour accomplir une période de 28 jours. Afin de pouvoir les loger tous à la caserne, les hommes du 7<sup>e</sup> de ligne ont pris divers cantonnements en ville dans les bâtiments municipaux : théâtre, mairie, bourse du travail, local de la Société des sauveteurs, halle, salle des Variétés, etc., etc.

M. le lieutenant-colonel Méric de Bellefon, du 7<sup>e</sup> de ligne, commandant le 207<sup>e</sup>, présentera ce régiment, mercredi, 2 octobre, à 2 heures du soir, sur la place Thiers, à M. le général Combarieu, commandant la 63<sup>e</sup> brigade, qui en passera la revue.

**Les Conservateurs des Hypothèques**

Le président du Conseil vient de saisir la Commission du Budget, en la priant de l'insérer dans la loi de finances de 1896, d'un projet de réforme des traitements des conservateurs des hypothèques.

D'après les propositions du Ministre, les conservateurs dont les émoluments nets, déduction faite des frais de gestion, dépassent 10,000 francs, supporteraient, au profit du Trésor, un prélèvement égal au 1/4 de la portion de leurs émoluments nets comprise entre 10,001 et 20,000 francs, à la moitié de la portion comprise entre 20,001 et 30,000 francs, enfin au 3/4 de la portion des émoluments nets excédant 30,000 francs.

Cette réforme ne s'appliquerait aux conservateurs en exercice qu'au fur et à mesure des mutations qui se produiraient dans le personnel. Elle a l'avantage de laisser entières les garanties que l'organisation du service offre au public et de maintenir tels qu'ils sont les obligations et les droits respectifs de l'Etat, des contribuables et des agents, tout en procurant au Trésor une notable économie qui ira en augmentant chaque année.

**Sauvetage**

Le jeune Roux, âgé de 11 ans, habitant le faubourg Labarre, se baignait, hier, dans le Lot; s'étant trop aventuré dans la rivière, les forces lui manquèrent pour regagner la berge. Fort heureusement, les cris du jeune imprudent attirèrent l'attention du sieur Casquet, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, qui se jeta à l'eau tout habillé et fut assez heureux pour ramener sain et sauf sur la berge le jeune Roux. Nous joignons nos félicitations à celles que le soldat Casquet a déjà reçues de ses chefs.

**Acte de probité**

Une montre en or, remontoir de dame, avec broche ornée de petites perles, a été trouvée vendredi soir, à 11 heures, sur le boulevard Gambetta, par M. Meynier, commissaire de police.

Elle a été remise, samedi matin, à sa propriétaire, Mme Cayla.

**La sécheresse et les récoltes**

Les vendanges sont commencées ici, mais elles sont peu abondantes et de médiocre qualité pour les propriétaires qui n'ont pas sulfaté bien souvent leurs vignes. Ceux qui ont eu cette précaution et qui en ont usé largement, ont de belles récoltes.

Les cours d'eau sont devenus des chemins; les prairies ressemblent à de véritables chaumes; les noix, qui cette année, auraient été très abondantes, se dessèchent sur les noyers; il en est de même pour les châtaignes; les raves sont fort compromises; quant aux pommes de terre qu'on achève de cueillir en ce moment, elles ne produiront pas ce qu'on en espérait.

Tel est le triste bilan des récoltes sur pied. Et jusqu'ici, malheureusement, rien ne semble faire présager un changement de température.

**GOURDON**

**Conseil municipal**

Séance du 22 septembre

M. le maire soumet au conseil la question d'adduction d'eau, et dit que d'après les nouveaux jaugeages qui se font en ce moment aux sources de Janis, et malgré la sécheresse que nous subissons, le débit de ces sources est toujours de plus de 50 litres par habitant et par jour.

Une très intéressante discussion est ouverte là-dessus, et de justes et utiles observations sont présentées par MM. Rey, Malvy, Delbos, Calmeille et Rossignol. Afin de ne pas éterniser des débats qui durent depuis si longtemps, et agir plus vite, M. Rossignol propose la nomination immédiate d'une commission spéciale chargée de s'aboucher avec MM. Mathelin ou tous autres ingénieurs s'occupant d'adduction d'eau, pour la confection définitive d'un projet. La même commission aurait en outre pour mission de s'aboucher avec les propriétaires ou riverains des sources de Janis.

M. Malvy insiste fortement pour que cette commission s'entende au préalable avec les propriétaires des sources.

MM. Rey, Delbos, Granier, Malvy et Rossignol sont nommés membres de cette commission, sous la présidence de M. Calmeilles.

M. le maire informe le conseil que le préfet du Lot vient de l'aviser que la somme de 7,000 francs allouée par l'Etat à la construction du clocher de l'église des Cordeliers, a été versée à la recette municipale.

Sur la proposition de M. Rossignol, le conseil donne acte de ce versement, mais il entend rester absolument étranger à toute espèce de responsabilités dans les travaux de construction de ce clocher.

\*\*\*

**La disette de l'eau**

Nos fontaines, puits et citernes sont presque à sec, et il nous faut remonter en 1870 pour trouver une année si éprouvée par le manque d'eau. Aussi depuis quelques jours, on voit circuler dans nos rues des marchands d'eau criant comme il y a vingt-cinq ans : *O lo bouno aygo fresco, qual né bol?*

Conséquemment, citerniers et non-citerniers sont logés à cette même enseigne : *Ici on vend de l'eau.* Cependant tout le monde se demande avec anxiété où nous conduira la terrible sécheresse que nous subissons, si elle persiste encore.

Comme on le verra dans notre compte-rendu, le conseil municipal s'est occupé dimanche de la question d'adduction d'eau, et a nommé à cet effet une commission qui est chargée de s'occuper activement de cette capitale question d'hygiène et de salubrité publiques. Cette commission a en outre pour mission d'agir vite et résolument et de résoudre au mieux des intérêts de la ville, un projet mille fois promis et jamais réalisé jusqu'ici.

A l'œuvre donc, messieurs nos édiles, donnez-nous au plus vite ce que toute une ville demande à grands cris : de l'eau ! de l'eau !

La population a les yeux sur vous; elle suit avec intérêt les efforts que vous faites pour arriver à une prompt solution, malgré les funèbres prophéties de quelques rares citerniers, et elle ne reculera pas devant les sacrifices qu'on devra s'imposer, car il y va de la santé et de la salubrité publiques.

En attendant ce jour heureux rêvé par nos concitoyens, faisons contre mauvaise fortune bon cœur, et allons-nous abreuver aux sources des porteurs d'eau.

*O lo bouno aygo fresco, qual né bol?*

\*\*\*

Nous apprenons que la commission d'adduction d'eau s'est réunie cette semaine et a commencé sérieusement ses travaux.

**Figeac**

Le fils de notre sympathique compatriote, M. Fentanges, vient d'être admis à l'école polytechnique avec le numéro 208.

\*\*\*

Depuis quelques jours, le bruit courait en ville que M. Gustave Anglade avait disparu de Figeac, où il habitait chez sa sœur, Mme veuve Léon Calmon.

Ce bruit s'est malheureusement confirmé. Depuis le 8 courant, où il a été aperçu à la fête de Capdenac, sa famille ne l'a plus revu.

Voici son signalement : 37 ans, chauve, moustache blonde, taille moyenne, corpulence assez forte, yeux saillants, pantalon à petits carreaux, veston alpaga noir, gilet cheviotte noire, chemise blanche marquée L. C., traîne un peu la jambe.

\*\*\*

Lundi ont eu lieu les obsèques de M. Faustin Carayon, avocat à Figeac.

M. Carayon occupait depuis longtemps un des rangs au barreau de notre ville.

Le tribunal et le parquet ont assisté à la cérémonie officielle.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés sur sa tombe par M. Bétille, président du tribunal, et par M. Pérès, bâtonnier de l'ordre.

**Folie furieuse**

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers trois heures du matin, le quartier Orthabadiat a été mis en émoi par des cris perçants et un bruit insolite. La demoiselle Célestine Soulié, dite *la Camboulène*, fille soumise, domiciliée rue Degasc, venait d'être subitement prise d'un accès de folie furieuse.

Elle a cassé, brisé ou jeté par les fenêtres une grande partie de son mobilier. Un docteur a été appelé. Elle s'est précipitée sur lui pour l'étrangler.

Toutes les mesures sont déjà prises pour interner cette malheureuse à l'asile des aliénés de Leyme.

**Corn**

Les excursionnistes de passage dans notre localité, viennent de découvrir une magnifique galerie souterraine inexplorée jusqu'à ce jour, dans le rocher qui surplombe le chef-lieu de la commune. C'est une nouvelle attraction pour ceux qui visitent les bords si pittoresques du Célé.

**Boissières**

Samedi soir, vers 5 heures, un incendie s'est déclaré à l'usine de Boissières.

On ne connaît pas encore les causes de ce sinistre.

L'usine et ses dépendances ont été la proie des flammes. La maison d'habitation a pu seule être préservée.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Les pertes considérables sont couvertes par une compagnie d'assurances.

Par suite de ce sinistre, de nombreux ouvriers employés à l'usine vont se trouver sans travail.

**FAITS DIVERS**

**Triple assassinat et incendie**

Une dépêche de Lafrançaise nous apprend que dans la nuit de dimanche à lundi, à 2 heures, dans une maison de la côte de Lafrançaise, au-dessous du château des Mothes, des malfaiteurs ont pénétré dans la maison du nommé Barthès, marchand de bestiaux. Le sieur Barthès a reçu trois coups de fusil et un coup de houe. Il a dû se défendre, car il est à supposer que les deux derniers coups de fusil, il les a reçus hors de la maison où on l'a trouvé mort.

Sa femme, qui était infirme, a été tuée sur son lit par deux coups de fusil, ainsi que la petite fille; puis l'assassin a mis le feu à la maison, pensant que ce nouveau crime cacherait ses trois assassinats.

D'après certains indices, les deux fusils de la maison et les cartouches employées, le domestique des époux Barthès serait soupçonné. Il aurait eu les démêlés avec son maître, qui aurait voulu le renvoyer à maintes reprises; de plus, les Barthès avaient de l'argent dedans.

Toujours est-il qu'on est à la recherche de ce domestique, qui aurait dû rejoindre son régiment à Cahors, pour accomplir sa période de 28 jours, et qui était sur le lieu du crime, au moment où il a dû s'accomplir.

Le vol est probablement le mobile du crime, car Barthès, en raison de son commerce de bestiaux et de la foire de Lafrançaise du 29 septembre, devait être en possession d'une somme considérable.

L'une des victimes, la petite Marie-Antoinette, est la fille d'un adjudant du 18<sup>e</sup> d'artillerie, en garnison à Toulouse.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**VITICULTURE**

**A travers les vendanges**

Nous lisons, dans le *Messenger de Toulouse*, l'article suivant :

Qu'elles sont disparates les vendanges de 1895 !... Ici, règne une véritable désolation; là, on ramasse péniblement quelque chose, ailleurs, récolte superbe et certitude de bien vendre cette récolte.

Trois fléaux ont frappé le vignoble du Midi et du Sud-Ouest : le mildiou, le black-rot et la sécheresse.

Cette dernière cause de dépérissement du cep entier est loin d'avoir produit partout les mêmes effets, quoique l'implacable soleil fut partout aussi torréfiant; c'est que trois éléments entraient en lutte avec les ardeurs solaires, la qualité du sol, le cépage et les soins ou fumures antérieures. Il y a là, cette année, une grande leçon sur laquelle on ne permettra de revenir. Pour aujourd'hui, nous examinerons plutôt les deux premiers fléaux ou parasites de la vigne.

Ceux qui ont été ravagés par le mildiou sont un peu coupables. Partout où les traitements ont été faits d'assez bonne heure et ont été bien, je pourrais même dire assez bien exécutés, ne fussent-ils qu'au nombre de trois, chiffre adopté par l'usage, ils ont suffisamment préservé les vignes, fût-ce avec la vieille bouillie bordelaise, fût-ce avec les nouvelles bouillies préparées, avec ou sans adjonction cubrique. Ces poudres employées comme compléments ont cependant, cette année, prouvé une efficacité réellement remarquable.

Comme toujours, néanmoins, certains cépages ont été plus faibles que d'autres et les portegreffes, donnant plus de vigueur au sujet, ont contribué à sa résistance. Ce dernier fait s'applique autant à l'endurance de la sécheresse qu'à la lutte contre les envahissements cryptogamiques. Ceux-ci, que l'on ne passe l'expression, se sont aidés les uns les autres. Un sujet déjà affaibli voit évidemment apparaître avec facilité, une végétation parasite quelconque, tout comme un arbre qui commence à se pourrir se couvre de divers champignons. Aussi, les adjutants, quels qu'ils soient, engrais énergiques ou aspersions anticryptogamiques ont-ils tous joué un rôle très utile. Bien plus, des circonstances spéciales m'ont permis cette année de visiter divers champs d'expérimentation d'hybrides de toute sorte, surtout des nouveaux producteurs directs pour lesquels on recherche l'immunité parasitaire comme l'immunité phylloxérique.

Beaucoup d'entre eux, ont été plantés à part, mais quelquefois aussi au milieu de vignes greffées, pour les essayer en tout sol et en toute situation. Certaines espèces réfractaires avaient résisté, soit entièrement, soit partiellement, à l'action des parasites, sans aucun traitement, mais les souches qui, étant mêlées aux vignes ordinaires, avaient reçu seulement un ou deux sulfatages, étaient luxuriantes et tranchaient avec celles qu'on avait abandonnées à l'épreuve sans aucun secours.

Aussi M. Couderc, que j'ai eu le plaisir de voir ces jours-ci, me disait-il : « Même pour les plus réfractaires de mes hybrides, un sulfatage fin juin est des plus utiles, car on ne peut exposer une plante, pour si robuste qu'elle soit, à lutter à la fois contre plusieurs invasions sans qu'elle ne soit plus ou moins altérée dans son organisme. Un petit secours est toujours utile, c'est l'entretien de la santé. »

De ces plants résistants, qui sont peut-être notre avenir, car plusieurs ont trois quarts de sève française et ont des fruits remarquables, je passe aux plus souffreteux, je veux parler des vieilles vignes françaises.

Sous ce titre : « Le désastre viticole et le crédit rural », M. Laborie, un cultivateur du Gers, de grande énergie, cependant, a publié un article qui a paru dans divers journaux de province, où je lis ceci, en parlant des désastres du black-rot en Gascogne : « C'est la perte à peu près totale de la récolte en vins de 1895, sans espoir de conserver celle de 1894. »

Eh bien ! il a peut-être raison, mais pas en entier. M. Laborie, comme M. Lacoste, professeur départemental, écrit dans un pays où c'est encore la vieille vigne française qui règne. Est-elle plus ou moins phylloxérée ? je ne sais, mais en tous cas elle est très affaiblie par plusieurs années d'attaques cryptogamiques et ses racines ne peuvent plus fournir assez d'aliments à ses organes aériens qui doivent les élaborer. Je crois cette attaque furieuse de toutes les variétés de parasites favorisée par un printemps exceptionnellement pluvieux, tout à fait néfaste, pour ce qui reste encore debout de vignes françaises.

A. DE MALAFOSSE.

**La Pharmacie populaire et commerciale**

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des Billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Plérmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets aller et retour 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 %/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion, le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 %/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 %/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 %/0 en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 %/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 %/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Bibliographie

SUCCÈS DU PIANO

Anthiome (E.). <i>Chant du Père</i> (très facile).....	1
Broustet (E.). <i>Kitra</i> , mazurka russe (moyenne force).....	2
Cressonnois. <i>Baby</i> , quadrille sur des rondes enfantines (facile).....	1.70
Lacome (P.). <i>Berceuse</i> (moyenne force).....	1.35
Maraval (J.). <i>Ce que raconte le moulin</i> (facile).....	1
Pessard (E.). <i>Mlle Carabin</i> , valse (moyenne force).....	2
Pfeiffer (G.). <i>Sérénade de Chérubin</i> (difficile).....	1.35
Rougnon (P.). <i>Danse hongroise</i> (moyenne force).....	1
Salomé (Th.). <i>Menuet</i> (très facile).....	1
Salvayre (G.). <i>Sommeil de la poupée</i> (moyenne force).....	1.70
Serpette (G.). <i>La Garde russe</i> , marche (moyenne force).....	2
Wittman (G.). <i>Marche du Figaro</i> (moyenne force).....	1.70

Pour recevoir franco, adresser commandes et mandats à Paul DUPONT, 4, rue de Boulogne, Paris.

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte. La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

MARQUE DÉPOSÉE



PROCÉDÉS G. JACQUEMIN

VENDANGES 1895

Amélioration du vin PAR LES

LEVURES SÉLECTIONNÉES PURES ET ACTIVES DE L'INSTITUT LA CLAIRE

Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide

PRIX ET CONDITIONS (GARE DE DÉPART)

Le Bidon de 1 kilo net	5 fr. 50
Le Bidon de 2 — —	10 fr. »
Le Bidon de 4 — —	20 fr. »
Le Bidon de 6 — —	24 fr. »
Le Bidon de 10 — —	35 fr. »

S'adresser à M. B. MONSOUR, à Périgueux, concessionnaire pour les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

SUCRES POUR VENDANGES

Cristallisé blanc, 98 à 99 fr. les 100 kilos (gare Périgueux)  
Acide tartrique..... 4 fr. 50 le kil.  
Tanin à l'alcool..... 6 » »

ENGRAIS DE TOUTES SORTES

Fil de fer, Sulfate de fer, de cuivre, soufres  
S'adresser à M. B. MONSOUR, 4, rue de Bordeaux, à Périgueux, qui enverra gratuitement les feuilles de régie et se charge de remplir les formalités d'usage.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**GUÉRISON**  
Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lups, etc., etc.  
Nécessaire Plâtres d'Ulceres variqueux dits incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LEMORMAND, 3, rue de Turin, MAIRIE, Consultations gratuites par Jour à 10 h.

POUR AMÉLIORER  
POTAGES, SAUCES, RAJOUTS  
LÉGUMES ET TOUTES SORTES DE METS  
ET POUR CONFECTIIONNER RAPIDEMENT  
LE BOUILLON, LA SAUCE, LE POTAGE  
PRENEZ  
VÉRITABLE  
LE  
LIEBIG  
EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG  
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

J. BOYER, 90 William Street, Londres, N. W. donne les meilleurs prix pour marrons et châtaignes de toute provenance. Reçoit à commission et traite à prix ferme. Faire des offres de suite. Pressé.

AVIS  
Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.  
S'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Le propriétaire-gérant : LATTOU.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT  
6, Rue de la Liberté, Cahors.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

Henri SÉGUY

en

Faux bois

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

tous genres

Marbre

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.